

**PROCÈS VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE DAMVILLERS SPINCOURT
Séance du 30 août 2017 à 20 H 00**

L'an deux mille dix sept, le **30 août à 20 H 00**,

Le Conseil Communautaire étant assemblé en session ordinaire, à la salle des fêtes de Damvillers, après convocation légale, en date du 8 août 2017 sous la présidence de M. Jean Marie MISSLER.

Toutes les Communes sont représentées sauf : BILLY SOUS MANGIENNES , DOMBRAS, ECUREY EN VERDUNOIS, LISSEY, LOISON, MOIREY FLABAS CREPION, ROMAGNE SOUS LES COTES, ROUVROIS SUR OTHAIN, SORBEBY, VILLE DEVANT CHAUMONT, VITTARVILLE et WAVRILLE.

Conseillers présents :

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| ➤ ANTOINE Jean-François | ➤ LAROSE Jean-Luc |
| ➤ ARTISSON Sabine | ➤ LAVEAUX Bernard |
| ➤ BABIN Bernard | ➤ MACEL Noël |
| ➤ BALLIEU Gilberte | ➤ MAZET Thierry |
| ➤ BOURTEMBOURG Luc | ➤ MISSLER Jean Marie |
| ➤ BRELLE François | ➤ MORIN Maurice |
| ➤ CAPUT Christophe | ➤ NAUDIN Hubert |
| ➤ DELCROIX Jean-Michel | ➤ PERGENT Christian |
| ➤ DUCHET James | ➤ PIERRET Suzanne |
| ➤ ETIENNE Aurélie | ➤ PIRAN Serge |
| ➤ FRANÇOIS Anne-Sophie | ➤ QUENTIN Arlette |
| ➤ GEORGES Denis | ➤ SELLIER Hubert |
| ➤ GILLET Roger | ➤ SIMON Alain |
| ➤ GLORY Cyrille | ➤ SPINELLI Gilles |
| ➤ GOBERT Dominique | ➤ STALARS Jacques |
| ➤ HAUPTMANN Gérard | ➤ THIERCY Bernard |
| ➤ KUTSCHRUITER Jean-Paul | ➤ TRINOLI Massimo |

Conseillers présents non votants :

- | | |
|----------------------|-------------------|
| ➤ BARTHE Claude | ➤ BRIY Christelle |
| ➤ BLONDIN Jean-Marie | |

Conseillers excusés :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| ➤ ANTOINE Jocelyne | ➤ LAMBERT Jean |
| ➤ AUBRY Jean Marc | ➤ MARBEHANT Alexandre |
| ➤ BIVER Evelyne | ➤ MAROLHO José |
| ➤ BOUS Etienne | ➤ MONIOT Christophe |
| ➤ COLLIGNON Michel | ➤ POSTAL Anne |
| ➤ DUCHET Benoît | ➤ PROUIN Laurent |
| ➤ GARNIER Marie-Claude | ➤ THEVENIN Gilbert |
| ➤ GRIFFON Evelyne | ➤ VIVARELLI Danièle |
| ➤ HEINTZMANN Nicole | ➤ WATRIN Simon |
| ➤ HENRY Jean-Paul | |

Nombre de membres votants : 34/55

Le quorum étant atteint, il a été, procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Comité.

Mme BALLIEU Gilberte ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président demande :

La modification et le rajout des points suivants :

- ↳ Désignation de représentants à SMD pépinière d'entreprises.
- ↳ Désignation de représentants à la commission consultative chargée de l'élaboration et du suivi du plan de prévention et de gestion des déchets de la région Grand Est.
- ↳ Modification du plan de financement pour la création d'espaces publics numériques.
- ↳ Motion contre le rattachement des communes de l'ex CCRD à la trésorerie d'Etain Fresnes.
- ↳ Motion au gouvernement contre le gel des contrats aidés.

Ordre du jour :

1. Création et modification de postes.
2. Décisions modificatives.
3. Modification des plans de financements : école de Rouvrois, Supérette et espaces publics numériques.
4. Modification des statuts du SMET.
5. Adhésion à SMD Pépinière d'entreprises.
6. Désignation de représentants à SMD pépinière d'entreprises.
7. Désignation de représentants à la commission consultative chargée de l'élaboration et du suivi du plan de prévention et de gestion des déchets de la région Grand Est.
8. Tarifs des services périscolaires.
9. Attribution du marché : « Divers travaux routiers : Création d'une voirie poids lourds à Domrémy La Canne (accès WIG France et GDE Entreprise) ; requalification de la route du camp Marguerre à Loison ; requalification de la route d'Arrancy sur Crusnes à Longuyon ».
10. Motion contre le rattachement des communes de l'ex CCRD à la trésorerie d'Etain Fresnes.
11. Motion au gouvernement contre le gel des emplois aidés.
12. Questions diverses.

1. CREATIONS ET MODIFICATIONS DE POSTES

AFFAIRE N° 2017-08-30-01

Création de postes au 01/09/2017 – non titulaire Echelle C1-Echelon 1 NT

2	Adjoint d'animation - NAP 2 sites, Cantine	13,42/35^{ème} 13 h 25 mn
1	Adjoint d'animation - NAP 1 site, Cantine	9,84/35^{ème} 9 h 50 mn
1	Adjoint d'animation - NAP 2 sites, Cantine	11,87/35^{ème} 11 h 52 mn
1	Adjoint d'animation - NAP 2 sites, Cantine	13,00/35^{ème} 13 h 00 mn
1	Adjoint d'animation - Cantine, Bus	11,50/35^{ème} 11 h 30 mn
1	Adjoint d'animation - Cantine Baroncourt	4,70/35^{ème} 4 h 42 mn
1	Adjoint Technique - Crèche Arrancy/Crusnes	15,00/35^{ème} 15 h 00 mn
1	Adjoint Technique - Crèche Spincourt Repas	20,00/35^{ème} 20 h 00 mn
1	Adjoint Technique - Ménage St-Laurent	6,93/35^{ème} 6 h 56 mn
1	Adjoint Technique - Second cantine	14,72/35^{ème} 14 h 43 mn
1	Adjoint Technique - Ménage Mangiennes	10,28/35^{ème} 10 h 17 mn

Modifications de postes au 01/09/2017 (-10%)

1	Adjoint d'animation - Bus Mangiennes	4,00	=>	4,18/35 ^{ème} 4 h 11 mn
1	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe - Rouvrois	33,87	=>	35,00/35 ^{ème} 35 h 00 mn
1	ATSEM principal de 2 ^{ème} classe - Baroncourt	31,29	=>	29,60/35 ^{ème} 29 h 36 mn
1	Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe - Saint Laurent	20,09	=>	21,65/35 ^{ème} 21 h 39 mn

Création et modification de poste au 01/09/2017

1	Adjoint Technique - Spincourt	13,90	=>	22,45/35 ^{ème} 22 h 27 mn
1	Adjoint Technique - Spincourt	11,53	=>	6,30/35 ^{ème} 6 h 18 mn
1	Adjoint Technique - Rouvrois	6,17	=>	10,80/35 ^{ème} 10 h 48 mn
1	Adjoint Technique - Rouvrois	7,00	=>	19,67/35 ^{ème} 19 h 40 mn
1	Adjoint d'animation - Mangiennes	6,50	=>	11,15/35 ^{ème} 11 h 09 mn

Modification de poste au 01/09/2017

1	Adjoint d'animation - Rouvrois	11,43	=>	4,73/35 ^{ème} 4 h 44 mn
---	-----------------------------------	-------	----	-------------------------------------

Voix pour : 34
Voix contre : 0
Abstention : 0

2. DECISIONS MODIFICATIVES

2.1 Budget Général DM N° 2

AFFAIRE N° 2017-08-30-02

OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

DEPENSES

Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
4581	Opérations d'invés sous mandat	518500	62454	580954
4581934604	Voirie Spincourt 2016	160000	53617	213617
4581934608	Voirie STL 2016	5000	8837	13837
TOTAL DM 2 DEPENSES COMPTE DE TIERS			62454	

RECETTES

Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
4581	Opérations d'invés sous mandat	518500	62454	580954
4582934604	Voirie Spincourt 2016	160000	53617	213617
4582934608	Voirie STL 2016	5000	8837	13837
TOTAL DM 2 RECETTES CPT DE TIERS			62454	

OPERATIONS INVESTISSEMENT

DEPENSES

OP 103 BOULANGERIE ST LAURENT				
Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	200000	-10000	190000
2132	Immeuble de rapport	20000	-10000	10000
OP 070 VOIRIE 2016				
Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	150000	10000	160000
21751	Réseaux de voiries	150000	10000	160000
OP 108 LOGEMENT AMEL				
Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	46000	-20000	26000
2132	Immeuble de rapport	46000	-20000	26000
OP 075 GROUPE SCOLAIRE DE DAMVILLERS				
Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
23	Immobilisations en cours	30000	20000	50000
2313	Construction	30000	20000	50000
OP 074 ROUTE ENTREPRISES DY LA CANNE				
Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
21	Immobilisations corporelles	300000	-100000	200000
21751	Réseaux de voiries	300000	-100000	200000

OP 073 VOIRIE 2017				
Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
23	Immobilisations en cours	999000	100000	1099000
21751	Réseaux de voiries	999000	100000	1099000
TOTAL DM 2 DEPENSES D'INVES			0	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
65	Autres charges de gestion courante	15000	30000	45000
6558	Autres contributions obligatoires	15000	30000	45000
022	Dépenses imprévues	348788	-30000	318788
TOTAL DM 2 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			0	

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

2.2 Budget ZAC DAMVILLERS DM N° 1

AFFAIRE N° 2017-08-30-03

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
011	Charges à caractères générales	1850	1841	3691
61558	Autres biens mobiliers	0	1841	1841
TOTAL DM 1 DEPENSES COMPTE DE TIERS			1841	

RECETTES

Article	Libellé	BP 2017	DM1	TOTAL BUDGET
70	Produits des services et ventes diverses	7333	1841	9174
7083	Locations diverses	7333	1841	9174
TOTAL DM 1 RECETTES CPT DE TIERS			1841	

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

3. MODIFICATION DES PLANS DE FINANCEMENTS : ECOLE DE ROUVROIS, SUPERETTE ET ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

3.1 MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉCOLE DE ROUVROIS SUR OTHAIN

AFFAIRE N° 2017-08-30-04

La CODECOM de Damvillers Spincourt, par délibération du 30 mars 2017 a validé l'adhésion au contrat de ruralité, destiné à renforcer l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoire.

Un premier dossier avait été déposé pour la rénovation thermique du groupe scolaire de Rouvrois sur Othain.

Après analyse, les services de la Sous Préfecture demandent de ventiler les aides de subvention de l'État entre la DETR et le FSIL.

Par conséquent, le Président informe les membres du bureau qu'il convient de modifier le plan de financement pour la rénovation thermique du groupe scolaire de Rouvrois sur Othain.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Considérant les préconisations de la Sous Préfecture demandant la ventilation des subventions de l'Etat entre la DETR et le FSIL,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, valide le nouveau plan de financement des travaux de rénovation thermique du groupe scolaire de Rouvrois sur Othain, comme indiqué ci-après.

INVESTISSEMENT				
DEPENSES en €		RECETTES en €		
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR (murs de la salle d'évolution)	21 388,88	ETAT DETR (Axe 1)	32 %	50 744,00
ISOLATION PUIXS DE LUMIERE (parois vitrées faisant office de plancher haut)	34 723,95	FSIL/Grandes priorités	40 %	63 432,00
ISOLATION JOUES DE LUCARNE (salles de classes)	3 764,00	EDF	4 %	6 344,00
REPLACEMENT BAIES VITREES (caféteria et portes sur cour)	50 436,80	GIP	4 %	6 344,00
ISOLATION TABLETTES	1 920,00			
REGLAGE FENETRE	4 550,00			
ISOLATION PLAFOND (salle évolution)	14 630,00			
SYSTÈME RENOUVELLEMENT AIR	4 490,00	AUTO- FINANCEMENT	20 %	31 716,00
AUTRES TRAVAUX	6 350,00			
MAITRISE ŒUVRE et frais annexes	16 326,37			
TOTAL	158 580,00	TOTAL	100 %	158 580,00

Le Président est autorisé à signer tout document relatif à cette affaire

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

3.2 MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CRÉATION D'UNE SUPERETTE À SPINCOURT

AFFAIRE N° 2017-08-30-05

La CODECOM de Damvillers Spincourt, par délibération du 30 mars 2017 a validé l'adhésion au contrat de ruralité, destiné à renforcer l'émergence et la mise en œuvre de projets de territoire.

Un premier dossier avait été déposé pour la construction d'une superette à Spincourt.

Après analyse, les services de la Sous Préfecture demandent de ventiler les aides de subvention de l'Etat entre la DETR et le FSIL.

Par conséquent, le Président informe les membres du bureau qu'il convient de modifier le plan de financement pour le dossier de création d'une superette à Spincourt.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence aménagement du territoire,

Considérant les préconisations de la Sous Préfecture demandant la ventilation des subventions de l'Etat entre la DETR et le FSIL,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, valide le nouveau plan de financement de création d'une superette à Spincourt, comme indiqué ci-après.

INVESTISSEMENT				
DEPENSES en €		RECETTES en €		
Création commerce (travaux)	330 000,00	DETR	33,39 %	123 810,00
Maîtrise d'œuvre	29 700,00	REGION	13,48 %	49 984,00
Divers (coordonnateur SPS, publication, raccordement,)	11 100,00	FSIL/ Contrat de ruralité*	5,01 %	18 566,00
		Autofinancement	48,12 %	178 440,00
TOTAL	370 800,00	TOTAL	100 %	370 800,00

*Détail calcul montant FSIL

La dépenses éligible pour le FSIL doit correspondre au montant du projet moins les loyers attendus soit : $370\ 800\ € - 96\ 000\ € = 274\ 800\ €$

(le montant du loyer a été fixé par délibération à 800 € par mois sur 10 ans cela permettra de dégager une recette de 96 000 euros.).

L'autofinancement devant être fixé à 30 % de la dépense subventionnable soit : $274\ 800\ € \times 30\ \% = 82\ 440\ €$.

En déduction des montants en attente DETR et du Conseil Régional le montant sollicité pour le FSIL est donc de : 18 566 €

Le Président est autorisé à signer tout document relatif à cette affaire

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

3.3 MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA CREATION D'ESPACES PUBLICS NUMERIQUES

AFFAIRE N° 2017-08-30-06

Le Président informe les membres du conseil du projet de création d'un espace public numérique et mobile sur le territoire, avec deux espaces fixes à Spincourt et Damvillers, et un parc matériel mobile permettant d'animer des cours et formations dans toutes les communes.

Ce projet a pour objectif d'offrir un accès internet gratuit à la population du territoire, des initiations et des formations en informatique à destination des administrés, un accompagnement des aînés et des plus jeunes dans l'utilisation de l'outil informatique et une lutte contre la fracture numérique.

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence aménagement du territoire,
 Considérant les devis réalisés pour l'achat de matériel informatique,
 Considérant l'éligibilité du projet au subventionnement LEADER et de la Conférence des Financeurs de la Meuse
 Considérant l'avis favorable du bureau,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, autorise la réalisation d'espaces numériques et décide de présenter ce dossier au financement LEADER et à la conférence des financeurs de la Meuse, selon le plan de financement suivant :

	DEPENSES	MONTANT € HT	RECETTE	%	€
INVESTISSEMENT	MATERIEL INFORMATIQUE (10PC + 12 TABLETTES)	20 000	LEADER	50%	14 806,00
	ABONNEMENTS	4 000	CONFERENCE DES FINANCEURS	30%	8883,6
	VIDEOPROJECTEURS HDMI (2)	1 512			
	petit équipement (câbles HDMI, Ethernet, switch ...)	500			
	MOBILIER (chaises, plan de travail)	600	AUTO FINANCEMENT	20%	5 922,40
	achat licences, logiciels, ...	3 000			
	TOTAL	29 612	TOTAL	100%	29 612
FONCTIONNEMENT	SALAIRE ANIMATRICE (7h/semaine) : 1 an	6 187	LEADER	50%	6 593,50
	déplacement + formation	800	CONFERENCE DES FINANCEURS	30%	3956,1
	accès internet dédié	1 200			
	intervenants extérieurs	5 000	AUTOFINANCEMENT	20%	2 637,40
	TOTAL	13 187	TOTAL	100%	13 187

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2017-06-15-12 du 15 juin 2017

Voix pour : 34
 Voix contre : 0
 Abstention : 0

4. MODIFICATION DES STATUTS DU SMET

AFFAIRE N° 2017-08-30-07

Le Président informe les membres du conseil communautaire que le périmètre du Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de la Meuse (SMET) doit être modifié suite aux fusions de plusieurs communautés de communes le 1^{er} janvier 2017.

En effet, ces fusions portent le nombre d'adhérents au SMET de 11 à 8 et entraîne une adhésion partielle de certaines CODECOM. A savoir que lorsqu'un EPCI regroupe des Communauté de Communes adhérentes et non adhérentes au SMET, ce dernier n'adhère au SMET que pour la partie de son territoire correspondant au périmètre de la Communauté de Communes qui adhérait au SMET.

L'extension de périmètre proposé aujourd'hui concerne les Communauté de Communes dans ce cas de figure qui souhaitent adhérer au SMET pour la totalité de leur territoire.

Ainsi le nouveau périmètre du SMET serait élargi aux territoires de :

- ↳ L'ex Communauté de Communes de la Saulx et du Perthois (compétence études + traitement).
- ↳ L'ex Communauté de Communes de Triaucourt Vaubécourt (compétence études + traitement).
- ↳ L'ex Communauté de Communes de Meuse Voie Sacrée (compétence traitement).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral de création SMET en date du 27 février 2014,
Vu la délibération du 27 juin 2017 portant extension de périmètre du SMET,
Vu les nouveaux statuts du SMET,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire accepte les nouveaux statuts du SMET.

Le Président est autorisé à signer tout document relatif à cette affaire.

Voix pour : 34
Voix contre : 0
Abstention : 0

5. ADHESION A SMD PEPINIERE D'ENTREPRISES

AFFAIRE N° 2017-08-30-08

Suite à la présentation de l'association SMD Pépinières d'entreprises située à Stenay, par son Président M. Stéphane PERRIN, le Président propose que la CODECOM adhère à cette association.

Le coût de l'adhésion représente 1,50 € par habitant.

Le Président indique que l'association peut amener une véritable plus value sur l'accompagnement de projets de création ou de reprise d'entreprises. Cette opportunité se présente, alors que plusieurs projets sur le territoire peuvent émerger dans les prochains mois : boulangerie de Saint-Laurent, création d'une entreprise à Constantine ...

Vu les statuts de la Communauté de Communes et notamment la compétence aménagement de l'espace,

Considérant l'accompagnement que propose SMD pour l'accompagnement des projets de création et reprise d'entreprises sur le territoire,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Après en avoir délibéré, le conseil accepte l'adhésion à SMD pépinières d'entreprises,

Accepte le versement d'une cotisation à hauteur de 1,50 euros par habitant soit 12 607,50 euros pour l'année 2017.

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

6. DESIGNATION DE REPRESENTANTS A SMD PEPINIERE D'ENTREPRISES

AFFAIRE N° 2017-08-30-09

Le Président informe les membres du conseil communautaire que 4 conseillers doivent représenter la Communauté de Communes au sein de SMD Pépinière d'entreprises, dont un siègera au conseil d'administration.

Le conseil,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de SMD Pépinière d'entreprises qui prévoient que 4 conseillers représentent la collectivité, dont un siège au conseil d'administration,

Vu les résultats du scrutin,

DELIBERE

Désigne en tant que représentants de la communauté de communes de Damvillers Spincourt au sein de SMD pépinière d'entreprises les conseillers communautaires suivants :

- ↳ Massimo TRINOLI
- ↳ Alain SIMON
- ↳ Christian PERGENT
- ↳ Jacques STALARS

Désigne Massimo TRINOLI pour siéger au conseil d'administration de SMD pépinière d'entreprises

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

7. DESIGNATION DE REPRESENTANTS A LA COMMISSION CONSULTATIVE CHARGEE DE L'ELABORATION ET DU SUIVI DU PLAN DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS DE LA REGION GRAND EST

AFFAIRE N° 2017-08-30-10

Le Président informe les membres du conseil communautaire que la collectivité est membre de la commission consultative chargée de l'élaboration et du suivi (CCES) du plan de prévention et de gestion des déchets de la région Grand Est.

A ce titre chaque EPCI doit désigner un membre titulaire et un membre suppléant qui sera appelé à siéger au sein de la CCES.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté portant composition de la CCES du PRPGD,

Considérant qu'il convient de nommer un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger à la CCES

Après en avoir délibéré le conseil désigne en tant que représentants de la communauté de communes de Damvillers Spincourt à la commission consultative chargée de l'élaboration et suivi du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets de la Région Grand Est :

Titulaire	Suppléant
Gilles SPINELLI	Luc BOURTEMBOURG

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

8. TARIFS DES SERVICES PERISCOLAIRES

AFFAIRE N° 2017-08-30-11

Le Président indique que les tarifs votés lors du conseil communautaire du 18 mai dernier ont suscité de nombreuses réactions et que plusieurs familles ont formulé des réclamations sur le système forfaitaire mis en place.

Une étude des présences et des tarifs qui seraient appliqués avec le nouveau système de tarification permet de se rendre compte que la grande majorité des familles seraient pénalisées, pour l'utilisation maximale du service par seulement certaines familles.

Ainsi la tarification de l'accueil périscolaire serait modifiée comme suit :

Tarif forfaitaire calculé selon le quotient familial de la CAF

Quotient familial	< 700 €	700 € à 1000 €	> 1000 € et MSA
Périscolaire matin	1,50 €	1,75 €	2 €
Périscolaire soir	2,00 €	2,25 €	2,50 €

Vu l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales indiquant que l'organe délibérant d'une communauté de communes est seul habilité à la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances,

Vu l'article L 5214-23 du code général des collectivités territoriales déterminant les recettes du budget d'une communauté de communes, constituées notamment par le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence scolaire,

Considérant l'étude présentée en séance,

Considérant l'avis favorable du bureau,

Valide les tarifs de l'accueil périscolaire comme indiqué ci-dessus.

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

9. ATTRIBUTION DU MARCHÉ : « DIVERS TRAVAUX ROUTIERS : CRÉATION D'UNE VOIRIE POIDS LOURDS A DOMREMY LA CANNE (ACCÈS WIG FRANCE ET GDE ENTREPRISE) ; REQUALIFICATION DE LA ROUTE DU CAMP MARGUERRE A LOISON ; REQUALIFICATION DE LA ROUTE D'ARRANCY SUR CRUSNES A LONGUYON »

AFFAIRE N° 2017-08-30-12

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt et notamment la compétence voirie,

Vu le programme de travaux 2017 travaillé par la commission voirie et validé lors du vote du budget primitif 2017,

Considérant le marché de travaux routiers pour la création d'une voirie poids lourds à Domrémy La Canne (accès WIG France et GDE Entreprise) ; la requalification de la route du camp Marguerre à Loison ; la requalification de la route d'Arrancy sur Crusnes à Longuyon et la procédure de mise en concurrence réalisée,

Considérant la position de la commission d'appel d'offres,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, décide d'attribuer le marché de « Divers travaux routiers : Création d'une voirie poids lourds à Domrémy La Canne (accès WIG France et GDE Entreprise) ; requalification de la route du camp Marguerre à Loison ; requalification de la route d'Arrancy sur Crusnes à Longuyon » à l'entreprise COLAS mieux disante pour les montants suivants :

↳ Tranche ferme :	818 914,33 € HT
↳ Tranche optionnelle :	154 230,67 € HT
↳ Prestation supplémentaire éventuelle :	6 900,00 € HT

MONTANT TOTAL sans PSE : 973 145,00 € HT

MONTANT TOTAL avec PSE : 980 045,00 € HT

Le Président est autorisé à signer les documents du marché ainsi que tout document relatif à cette affaire.

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

10. MOTION CONTRE LE RATTACHEMENT DES COMMUNES DE L'EX CCRD A LA TRESORERIE D'ETAIN FRESNES

AFFAIRE N° 2017-08-30-13

Monsieur le Directeur départemental des finances publiques a annoncé sa décision de rattacher l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt à la trésorerie d'Etain Fresnes, à savoir : 20 communes supplémentaires soit plus du double de budgets à minima.

Or, les élus craignent que ce rattachement alourdisse encore la charge de travail de la trésorerie d'Etain Fresnes, sachant que cette structure est en sous effectif chronique, ce qui occasionne des dysfonctionnements préjudiciables à l'ensemble des collectivités du territoire et de ses administrés.

C'est pourquoi, par motion du 15 septembre 2016, la Codecom de Spincourt avait déjà demandé le renforcement des effectifs de la trésorerie d'Etain.

C'est pourquoi, la communauté de communes de Damvillers Spincourt refuse le rattachement des communes de l'ancienne CCRD à la trésorerie d'Etain Fresnes. Ce rattachement contribue une fois de plus à la disparition des services publics dans les territoires ruraux.

Par ailleurs, la qualité du service de conseil proposé par la trésorerie de Montmédy ne pourra sans doute pas être assurée par la trésorerie d'Etain Fresnes à moyens humains constants.

Par conséquent, le conseil communautaire demande à Madame la Préfète de la Meuse et Monsieur le Directeur Départemental des finances publiques :

↳ L'abandon du rattachement des communes de l'ex CCRD à la trésorerie d'Etain Fresnes.

Voix pour : 32

Voix contre : 1

Abstention : 1

11. MOTION AU GOUVERNEMENT CONTRE LE GEL DES EMPLOIS AIDES

AFFAIRE N° 2017-08-30-14

La décision du gouvernement de diminuer le nombre des contrats aidés est un nouveau coup dur pour les collectivités locales qui font traditionnellement appel aux emplois aidés pour remplir certaines missions de service public, notamment dans le cadre de la compétence scolaire et périscolaire.

La Communauté de Communes de Damvillers Spincourt dénonce donc la diminution des contrats aidés et demande solennellement au gouvernement de prendre des mesures pour que la rentrée scolaire et les activités périscolaires se déroulent dans de bonnes conditions.

De plus, la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt dénonce cette baisse sans préavis des emplois aidés et l'absence totale de concertation et d'information préalable des élus, et cela moins d'un mois avant la rentrée scolaire.

Les conséquences d'une telle situation pourraient s'avérer désastreuses pour la gestion quotidienne des services publics et, en particulier, dans l'immédiat, pour le bon déroulement de la rentrée scolaire.

Plus généralement, la Communauté de Communes de Damvillers Spincourt demande au gouvernement de mettre en place une véritable concertation avec tous les partenaires avant toute décision sur un nouveau dispositif d'insertion dans l'emploi.

Voix pour : 34

Voix contre : 0

Abstention : 0

12. QUESTIONS DIVERSES.

- M. Jacques STALARS fait part aux conseillers de l'ouverture de l'EHPAD de Spincourt. Les élus demandent la tenue d'un comité syndical extraordinaire. Il informe également de la tenue du Forum des associations le 9 septembre.
- Gérard HAUPTMANN fait le point sur l'avancement du programme voirie en cours.
- Luc Bourtembourg présente aux élus le déroulement de la tournée rivières qui a eu lieu au mois de juillet et précise qu'une commission se tiendra prochainement.
- François BRELLE fait part aux élus des dernières informations concernant la rentrée scolaire. Il leur indique qu'une tournée des sites scolaires a été organisée courant du mois de juillet.
- Gilles SPINELLI présente les résultats des marchés du SMET

La séance est levée à 23 heures.

Ordre du jour :

1. Création et modification de postes.
2. Décisions modificatives.
3. Modification des plans de financements : école de Rouvrois et Supérette.
4. Modification des statuts du SMET.
5. Adhésion à SMD Pépinière d'entreprises.
6. Désignation de représentants à SMD pépinière d'entreprises.
7. Désignation de représentants à la commission consultative chargée de l'élaboration et du suivi du plan de prévention et de gestion des déchets de la région Grand Est.
8. Tarifs des services périscolaires.
9. Attribution du marché : « Divers travaux routiers : Création d'une voirie poids lourds à Domrémy La Canne (accès WIG France et GDE Entreprise) ; requalification de la route du camp Marguerre à Loison ; requalification de la route d'Arrancy sur Crusnes à Longuyon ».
10. Motion contre le rattachement des communes de l'ex CCRD à la trésorerie d'Etain Fresnes.
11. Motion au gouvernement contre le gel des emplois aidés.
12. Questions diverses.

CONSEILLERS TITULAIRES	
ANTOINE Jean François	
ANTOINE MALIK Jocelyne	
AUBRY Claude	
AUBRY COUPARD Georges	
BALLIEU Gilberte	
BIVER Evelyne	
BOURTEMBOURG Luc	
BOUS Etienne	
BRELLE François	
BRIY Bernard	
CAPUT Christophe	
COLLIGNON Michel	
COLLIN Bernard	
DUCHET Benoît	
DUCHET James	
ETIENNE Aurélie	
ETIENNE Nicolas	
FURINA Ernest	
GARNIER Marie Claude	
GEORGES Denis	
GILLET Jacky	
GILLET Roger	
GLORY Cyrille	
GOBERT Dominique	
GRIFFON Evelyne	
HAUPTMANN Gérard	
HEINTZMANN Nicole	
HENRY Jean-Paul	

JACQUE Philippe	
KUTSCHRUITER Jean Paul	
LAMBERT Jean	
LAVEAUX Bernard	
MACEL Noël	
MARBEHANT Alexandre	
MAROLHO José	
MAZET Thierry	
MISSLER Jean-Marie	
MONIOT Christophe	
MORIN Maurice	
NAUDIN Hubert	
PERGENT Christian	
PIERRET Suzanne	
PIRAN Serge	
POSTAL Anne	
PROUIN Laurent	
QUENTIN Arlette	
SAILLET Jacques	
SELLIER Hubert	
SIMON Alain	
SPINELLI Gilles	
STALARS Jacques	
THEVENIN Gilbert	
TRINOLI Massimo	
VIVARELLI Danièle	
WATRIN Simon	

CONSEILLERS SUPPLEANTS	
ARTISSON Sabine	
AUBRY Jean Marc	
BABIN Bernard	
BARTHE Claude	
BLONDIN Jean Marie	
BOKSEBELD André	
BRIY Christelle	
CAVALLONE François	
DAMIN Francis	
DAUTEL Hervé	
DEVILLE Eric	
DELCROIX Jean Michel	
FRANCOIS Anne Sophie	
GILLARDIN Olivier	
GORENDS Maryse	
HANCE Bruno	
JENNESSON Jean Claude	

JOZAN Michel	
JUNG Pierre	
LAROSE Jean Luc	
LAURANT Marie Claire	
LAURENT Fabien	
LAVEAUX Guy	
LELORRAIN Bernard	
LONGUEVILLE Patrick	
LOSSILLION Jean Luc	
MICHELS Julien	
MOUTON Philippe	
NADAL Jacques	
PIZEL Laurent	
RICHARD Philippe	
ROSSIGNOL Eric	
SALLIN Arnaud	
THIERCY Bernard	